

SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA
Saint-Thomas, Ont., 5 — John McGuire, un bouvier de Saint-Louis est tombé d'un wagon sur le chemin de fer "Canada Southern," près d'ici, hier soir, et a été tué instantanément.

EUROPE
Paris, 5.—A la rentrée de la chambre des députés le vice amiral Peyron, ministre de la marine et des colonies, demandera un crédit supplémentaire de quarante millions de francs pour défrayer les dépenses de l'expédition du Tonquin.

Paris, 5.—L'amiral Courbet, commandant de la flotte française au Tonquin, télégraphie qu'il a fait les préparatifs nécessaires pour la réception de M. Patenôtre, ambassadeur de France en Chine, et qu'il lui fournira une forte escorte pour l'accompagner à Hlué, où il va régler des affaires importantes.

Pékin, 5.—Par décret impérial, daté du 28 avril, Chou-Ling-Chen est nommé ambassadeur de Chine en France, en remplacement du marquis Tseng. Li-Fong Pao, ministre en Allemagne, est chargé de l'intérim à Paris.

Législature de Québec
Séance du lundi, 5 mai.
La Chambre ne s'est occupée que de législation privée. La deuxième lecture du principal bill, celui de M. Joly, pour étendre et définir l'obligation des patrons d'indemniser leurs employés pour les dommages corporels éprouvés par ces derniers dans l'accomplissement de leurs devoirs, a été renvoyée à six mois sur proposition de M. Nantel.

Le bill déposé par M. Demers pour amender l'Acte des licences de Québec, en astreignant les personnes qui désirent obtenir des licences pour tenir des hôtels de tempérance à remplir certaines formalités, a aussi été renvoyé à six mois.

La chambre s'est ajournée à minuit.

BONNE NOMINATION
La Gazette officielle de samedi dernier annonce la nomination de M. F. Gourdeau au poste de capitaine des dragons de la Princesse Louise, en remplacement du capitaine Stewart, démissionnaire. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer aux citoyens d'Ottawa que la troupe de cavalerie que commande notre compagnie est le plus beau corps de cavalerie du Canada, car ils ont eu souvent l'occasion de voir dans les grandes circonsances nos dragons à la tenue si correcte et l'air si martial défiler à fond de train dans les rues de la capitale.

Le succès que les dragons de la Princesse Louise ont obtenu, ils le doivent dans une mesure à M. Gourdeau qui les commande depuis deux ans et qui ont avec le capitaine Stewart, organisé cette troupe de cavalerie lors de l'arrivée de la Princesse Louise il y a six ans. Afin de se mettre au fait de tout ce qui concerne la cavalerie, M. Gourdeau est allé passer plusieurs mois à Aldershot où il a été attaché au 7e lancier. A tous égards la promotion du capitaine Gourdeau était méritée et nous l'en félicitons.

TROUVÉ MORT
Vers cinq heures, ce matin, les journalistes travaillant aux scieries de M. McLaren découvrirent en descendant la côte qui conduit au quai du Peerless, le cadavre d'un homme baignant dans son sang, au pied du rocher, en face du quai de la Reine. D'après les informations, l'individu serait un nommé Lynch ou Farrell, demeurant sur la rue Redpath et âgé d'environ 50 ans. Il a été vu en état d'ivresse par plusieurs enfants qui s'amusaient à jouer, hier soir, sur le bord de la côte. L'individu se serait endormi, et c'est en tombant d'une hauteur de 40 pieds environ qu'il s'est tué.

Son cadavre a été transporté à l'établissement de M. S. Rogers, rue St-Nicholas. Une enquête sera probablement tenue sur le cadavre.

L'UNION SAINT-THOMAS

M. l'abbé Bouillon, chapelain de l'Union Saint-Thomas, a assisté à l'assemblée générale de cette société, hier soir. La salle était richement décorée de drapeaux et de bannières.

M. l'abbé Bouillon occupait le fauteuil présidentiel, ayant à sa droite le président, M. J. H. Charlebois, et à sa gauche le 1er vice-président.

Après la prière d'ouverture de la séance, le président lut l'adresse suivante :

Au très-digne et révérend G. Bouillon, chapelain de l'Union Saint-Thomas.

Révérend Monsieur,
Vous êtes de retour au milieu de nous, et vous le voyez, la joie de tous est grande. Chacun de nous s'empresse de saluer en vous le prêtre dévoué dont les œuvres vivent dans cette ville, et le pèlerin qui s'est agenouillé sur le rocher du Calvaire. Au milieu de ce concert les membres de la Société Saint-Thomas ont osé espérer que vous voudrez bien prêter l'oreille à leur note de joie.

Il vous ont, plus encore par le cœur que par la pensée, suivi partout, sous les arceaux des cathédrales de France aussi bien que dans les lieux des pèlerinages célèbres visités par vous. A Rome surtout, ils ont, avec vous, fait un acte de foi au pied du Pape prisonnier, et à Jérusalem ils ont baissé avec vous les traces sanglantes de l'Homme-Dieu. Leurs prières aussi vous accompagnaient partout, au milieu des dangers de la mer et des périls de la terre.

Et maintenant, heureux de vous revoir, ils attendent que vous leur fassiez part de vos impressions. Canadiens-français et catholiques, nous serons heureux de vous entendre nous rendre les éloges par lesquels le cœur passe en voyant les tombeaux de nos aïeux, en touchant la pierre sacrée de la Rome des Papes, et en foulant au pied la poussière de Jérusalem. Nous aimons à visiter avec vous, par la pensée, ces lieux sacrés, à les vénérer, et à tirer les enseignements qu'ils renferment. Nous vous disons donc d'avance : merci de la gracieuseté avec laquelle vous voulez bien nous honorer de votre présence ; merci des bonnes paroles que vous allez nous faire entendre ; merci des bénédictions que vous nous apportez. L'Union Saint-Thomas est fière de cet honneur et saura s'en rendre de plus en plus digne.

Pour messieurs les membres de l'Union Saint-Thomas,
J. H. CHARLEBOIS, Président.
FRANÇOIS LOYER, Secrétaire.

L'adresse était richement enluminée et écrite par le secrétaire M. F. Loyer.

L'on procéda ensuite aux affaires ordinaires. Plusieurs membres furent admis. Aux remarques dans l'intérêt de la société, M. l'abbé Bouillon félicita les membres de la société des progrès faits pendant son absence. Il parla ensuite de son voyage en Terre Sainte et fut applaudi à plusieurs reprises. La séance se termina par la prière d'usage et les membres se dispersèrent heureux de revoir leur vénéré chapelain de retour parmi eux.

CONSEIL DE VILLE
Il y a eu séance régulière du conseil de ville, hier soir. Etaient présents : le maire et MM. les échevins Laverdure, Desjardins, Durocher, Cunningham, Gordon, Whelan, Cox, Cherry, Erratt, Brown, Whillans, Heney, Germain et Swallow.

Lecture d'une pétition présentée par M. Whillans de la part de M. Armstrong et autres, demandant que les autorités civiques prennent les moyens d'empêcher de placarder des affiches indécentes dans les rues de la ville. Déférée au comité des réglemens avec instruction d'y faire droit.

Lecture d'une lettre de certains épicéiers de la ville demandant qu'il leur soit permis de vendre du poisson frais à partir du 1er novembre qu'on leur fait chaque année.

Une discussion s'étant élevée au sujet de certains comptes de médecin présentés par M. le Dr Kelly, M. l'échevin Cox présente une motion pour abolir la charge d'officier de santé, mais MM. Heney et Durocher lui répondent que cette charge est des plus importantes et que c'est grâce à la surveillance de M. Robillard si la ville est aujourd'hui exempte de plusieurs maladies contagieuses dont elle était envahie lorsque M. Robillard a été nommé. M. Cox dit qu'il retire sa motion mais qu'il donnera avis plus tard d'une demande pour abolir la charge d'officier de santé.

Lecture d'une pétition des résidents de la rue Sussex demandant que M. Powell soit forcé de faire enlever les pierres en face de son terrain. M. Durocher dit que M. Powell n'a pas voulu obéir aux ordres qui lui ont été donnés. Pétition déférée au comité des travaux.

M. l'échevin Durocher présente le quatrième rapport du comité des marchés dans lequel on demande de faire arroser les alentours des marchés By et Wellington. Adopté.

La proposition de MM. Brown et Durocher pour reconsidérer la décision du conseil, le 24 mai dernier, au sujet de la vente du boisson frais en dehors des marchés, est déférée au comité des marchés.

Sur proposition de MM. Cox et Erratt un comité composé de MM. Cunningham, Cox, Brown, Swallow et Desjardins est formé avec instruction de préparer un projet de division plus équitable des différents quartiers de la ville, et le conseil s'ajourne.

LE DIME MUSEUM

Il y avait beaucoup de spectateurs, hier soir à l'Institut Canadien à l'occasion de l'ouverture du programme de cet semaine qui est très varié. Le chant, la musique et la danse sont exécutés par de bons acteurs. Les acrobates sont d'une force extraordinaire. La soirée se termine par un vaudeville très comique qui tient l'auditoire pendant vingt minutes sous le coup de l'émotion.

CUEILLETES DU REPORTER

Les constables Rioux et Flynn se sont démis de leurs fonctions, hier.

Les membres de la société Saint-Patrick se réuniront, ce soir, à leur salle, rue Sussex.

La foire du printemps pour les chevaux se tiendra demain à Ottawa.

Il y avait beaucoup de produits de toute sorte, ce matin, sur le marché By.

Les concoubes se vendaient 75 cents la pièce sur la rue Sparks, ce matin.

Il y aura assemblée de l'Union Saint-Joseph, ce soir. On procédera à l'élection des officiers pour le semestre courant.

L'adresse présentée par les élèves des Frères, rue Sussex, à M. l'abbé Bouillon, dimanche dernier, a été lue par M. T. Brulé, élève de la première classe française.

Environ 250 immigrants allemands et 8 voyageurs qui viennent travailler pour M. Booth, sont arrivés, hier soir, à Ottawa, par le chemin de fer Canada et Atlantique.

Savez-vous ce que l'on dit en mille, en cent, en un mot, que MM. Pigeon, Pigeon & Co., rue Rideau, ont ce printemps un des plus beaux assortiments d'étoffes à robes de la ville.

Nous conseillons aux dames d'aller les voir, et surtout d'en acheter. 6 mai 5 ins.

Jeu de nuit, 8 mai, à l'Institut, rue York, il y aura assemblée des officiers de la Saint-Jean-Baptiste et des sociétés qui désirent s'occuper de l'organisation de la fête patronale.

A l'assemblée du bureau des commissaires de police, tenue hier après midi, à l'hôtel de ville, les messieurs suivants ont été nommés constables de ville : Samuel Racine, Thos McLaughlin, Patrick Lackey, Philippe Daval, Johnson Irvine et Adolphe Couturier.

COUR DE POLICE

[Présidence du juge O'Gara]
Ottawa, 6 mai 1884.
George Soacy, accusé d'avoir assailli un voyageur du nom de Antoine Jones, la semaine dernière, et lui avoir infligé des blessures plus ou moins graves à la figure, est condamné à \$20 d'amende et \$2 de frais, ou un mois de prison aux travaux forcés.

Nelly Erratt, accusée d'insulte, est condamnée à \$1 de frais.

La cause de l'ex-sérif Powell, accusé d'obstruction à la voie publique ; cause de nouveau ajournée à plus tard.

Un cocher de place, accusé d'avoir pris part à l'assaut sur la personne de Antoine Jones, la semaine dernière ; cause remise à demain matin.

Henry Payne, trouvé ivre-mort sur la rue Sparks à 11 heures, hier soir, est condamné à \$3 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

Casimir Deslauriers, accusé de désordre au coin de la rue Friel et Clarence, est condamné à \$2 d'amende et \$1 de frais ou quinze jours de prison.

Frank Bush, pour ivresse et désordre sur la rue Clarence, est condamné à \$2 d'amende et \$2 de frais ou quinze jours de prison.

Alexandre Deslauriers, accusé de voies de fait, est condamné à \$3 d'amende et \$2 de frais ou quinze jours de prison.

Un employé civique accusé d'avoir troublé la paix publique, est acquitté sur promesse d'être conduit à l'avenir.

AVIS SPECIAUX

Mesdames, si vous avez besoin de gants de chevreau pâles, nous vous conseillons d'aller chez Pigeon, Pigeon et Cie., rue Rideau, et là vous trouverez de bons gants pour 25 cents la paire. 6 mai 5 ins.

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les Pâtes de Noix Longues de McGALE. Prix 25c. la boîte. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

La question des licences

Ottawa 1er mai, 1884.
Monsieur,

Il a plu à Son Excellence le gouverneur général de désavouer l'acte passé par la législature d'Ontario, intitulé : "Acte concernant les droits de licences" et inscrit au chapitre 35 des Statuts d'Ontario, 1884.

Je suis en conséquence chargé par le bureau des commissaires fédéraux des licences pour le district de la ville d'Ottawa d'avertir les intéressés que si la constitutionnalité de l'acte fédéral est, à une date prochaine, maintenue par la Cour Suprême, à laquelle la question va être immédiatement soumise, ceux qui s'en sont rapportés à la loi provinciale pour leur licences, se trouveront dans l'impossibilité de continuer leur commerce, parce que les licences, au nombre fixé par la loi fédérale, auront probablement, été accordées à d'autres personnes qui les avaient demandées avant ; la loi ne permettant pas d'accorder de nouvelles licences après le 15 mai, il faudra attendre au printemps prochain pour obtenir de nouvelles licences.

Et en outre je dois vous faire observer que l'ajournement des pénalités imposées aux possesseurs des licences provinciales, prescrit par la clause 26 des amendements de l'acte des licences 1883, n'est qu'un ajournement temporaire. Si l'acte fédéral est maintenu, les licences obtenues en vertu de l'acte d'Ontario ne seront d'aucune garantie aux vendeurs de liqueurs qui n'auront pas obtenu leur licence des commissaires fédéraux.

En conséquence du désaveu de l'acte d'Ontario concernant les droits de licence, ceux qui auront obtenu des certificats n'auront qu'à établir, à la satisfaction de l'inspecteur en chef, qu'ils ont ou payé ou offert de payer les droits ordinaires de licences, provinciales ou municipales, pour le droit de leur droit à une licence en vertu de l'acte fédéral 1883, pourvu toujours s'ils soient en règle avec toutes les autres clauses de l'acte.

Votre obéissant serviteur,
HECTOR McRAE,
Inspecteur en chef et secrétaire.

A VENDRE
Deux chiens "Black & Tan." S'adresser au No. 121 rue Dalhousie. 4 ins. 6 mai

ON DEMANDE
Une servante canadienne-française bien recommandée. S'adresser à M. Frochette, 87 rue McKay, New-Edinburgh. 5 ins. 6 mai

JOS. SENECALE.
Entrepreneur de Pompes Funébres
COIN DES RUES
DALHOUSIE ET YORK.

Vient de recevoir un assortiment considérable de cercueils de première classe. Ce monsieur tient aussi constamment en magasin des ornements et décorations très riches pour orner les chambres funéraires, etc., etc.

Toutes personnes ayant besoin de services de M. Senecale la nuit pourront s'adresser à sa
PORTE PRIVEE, 105 Rue YORK
Corbillards de première classe

Les personnes donnant leurs commandes au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau seront servies en temps.

AVIS POSTAL
La ma le anglaise par la ligne canadienne, via Rimouski, sera fermée à ce bureau tous les vendredis à 8 heures du soir, à partir de vendredi prochain, le 9 courant.

Un sac supplémentaire sera tenu ouvert jusqu'à 9.30 p. m.

F. HAWKENS.
Assist-Maitre de poste,
Bureau de poste,
Ottawa, 6 mai, 1884. 3 ins. 6 mai

Harmoniums, PIANO,
UXBRIDGE ET THOMAS. WILLIAMS DE TORONTO.
A VENDRE,
CONDITIONS TRES FACILES.
R. W. MARTIN & SON,
36 RUE RIDEAU, OTTAWA.

LA COMPAGNIE DU
Chemin DE Fer Canadien DU Pacifique

REGLEMENT DES TERRES
La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à \$2.50 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres.
Une limitation de \$1.25 à \$3.50 par acre sera faite aux acheteurs qui voudront cultiver : selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à de certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES
Le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT :
Les acheteurs pour ont payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achètent des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte de transféré de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier. Des paiements peuvent être faits en débiteurs garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces biens peuvent être cédés sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.
Par ordre du Bureau,
CHARLES DRINKWATER,
Secrétaire.
Montréal, 19 février 1884.—6m-5fs

Grande Vente à Sacrifice
DE
PORCELAINES, VAISSELLE
ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie.,
Importateurs directs.
Ottawa, 21 Janvier 1884

Chemin de Fer Canadien du Pacifique
DIVISION DE L'EST.
L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT.

Ligne Courte
ENTRE
OTTAWA A MONTREAL

Arrangements de printemps, commençant Mercredi, 23 Avril, 1884.

Tableau des heures de départ et d'arrivée pour la ligne Ottawa-Montréal.

LES CELEBRES CHAIRS PALAIS CALUMET, LACHINE ET CARILLON
Trois des plus riches chars en Amérique, sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

En connection à Montréal avec les trains de chemins de fer pour Québec, Halifax, Saint-Jean, Boston, et tous les points dans la Nouvelle-Angleterre.

Les trains pour L'OUEST quitteront Ottawa 10.45 a.m.—Train express direct pour Perth, Brockville, Toronto, Detroit, Chicago et tous les points à l'ouest via chemin du Grand Tronc. Aussi pour Utica, Albany, New-York, Buffalo et tous les points à l'ouest via U. & B. R.

12.25 p.m.—Express du jour pour Pembroke, Chack River et tous les points du haut Ottawa, se reliant à Chack Bay avec le train mixte de Sully et de toutes les stations intermédiaires.

3.45 p.m.—Trains mixtes de l'après-midi, pour Almonte, Renfrew, Pembroke, Chack River et toutes les stations intermédiaires, faisant connection à la jonction de Carleton avec les trains mixtes pour Brockville et les stations intermédiaires.

10.30 p.m.—Train express du soir, tous les jours, y compris le dimanche, avec char d'ortie, pour Perth, Brockville, Toronto, Detroit, Chicago et tous les points de l'ouest via G. T. R.

Pour les billets, le prix du passage, les sièges dans le char-à-salon, la table des heures et autres informations concernant les passagers, s'adresser au bureau des billets.

36 RUE ELGIN.
GEO. W. HIBBARD,
Assistant-Agent-Général des Passagers.
ARCHER BAKER,
Surintendant-général,
W. C. VANHORNE,
Administrateur-général.

—Faites l'essai de la VALÉRIE. C'est la meilleure pomade contre la chute de cheveux et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER, Pharmacien, rue Sussex.

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an... do do quatre... do do un mois... Edt. Hebdomadaire, par an...

LA SOCIÉTÉ

Grand B... OFFERT... SIR CHARLE... PAR L'ASSO... LIBÉRALE CON... D'OTTA... A l'Hotel... JEU... 8 Mai, à 8 he...

Billets d'adm... On peut se procurer Russell, et auprès des...

COMITÉ DE RECEP... O. H. Mackintosh, H. Robillard, M. P. Booth, Dr Grant, F. Boswell, Thos ville, M. P. P.

COMITÉ D'ORGANIS... intosh, M. P. Jos bot, W. A. Allan, ville, M. P. P., Aid J. Wm Stewart, Cox D. O'... Président Lib...

N. B.—Tous ces billets sont pris avant 2 heures de l'a que les mesures puis au nombre de sièges.

LE CA... Ottawa et Hu... LETTRE E... Sa Saintet... PAR LA GR... Aux Patriarches véques et Evê vers catholique communion a lique.

A nos vénérables ches, Primats, ques de tout en grâce et en Siège Apostolique.

LÉON... VÉNÉRABLES FR... SALUT ET LIQUE.

Après que, p... mon le genre b... blement séparé... était redevable... des dons surnat... ne cessent pas... pour la vérité... tre pour tout... la vertu et à la... est le royaume... à savoir la véri... Christ, dont le... lent lui appart... et de manière... doivent nécess... son Fils u... âme, de tout... second est le... Sous son emp... se trouvent to... les funestes ex... et de nos pren... d'obéir à la lo... leurs efforts, Dieu, la pour... tre Dieu.

Ces deux ro... tin les a vus... grande perspi... de deux cit... l'autre, soit p... gissent, soit... peuvrissent ;... laconisme, il...